

**Office de consultation publique de Montréal**

**cimetière  
Notre-Dame-des-Neiges**

**plan directeur**

**mémoire  
boisés de sépulture**



**soumis par**

**john l. dohan  
architecte de paysage  
studio inlandsis**

**2 décembre, 2003**

Mardi 2 décembre, 2003

Sécrétaire général  
Office de consultation publique de Montréal  
1550, rue Metcalfe Bureau 1414  
Montréal (Québec) H3A 1X6

**Projet: Plan directeur du cimetière Notre-Dame-des-Neiges**

Monsieur,

Il me fait plaisir de vous soumettre ce court mémoire portant sur un aspect particulier et à mon avis capital du plan directeur. Il s'agit en l'occurrence du **boisé**, entité végétale à l'origine de l'identité naturelle du cimetière et dont la conservation voire, la bonification s'avère déterminante face à la pérennité de l'ensemble patrimonial qu'est le Mont-Royal.

Cela dit, je souhaite démontrer succinctement par le biais d'une alternative d'aménagement qu'il est possible d'augmenter la présence des boisés tout en répondant adéquatement aux besoins du cimetière en matière d'inhumation.

Je vous remercie de votre attention et dans l'espoir que ce mémoire puisse alimenter la réflexion entourant le plan directeur du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, veuillez agréer, Monsieur le secrétaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

---

John L. Dohan  
architecte de paysage – studio inlandsis

## Constat

Afin d'illustrer mon propos, j'attire votre attention aux secteurs inachevés du cimetière, numérotés 19 et 20 au programme d'aménagement. Il s'agit de la zone dédiée à l'éventuel **Mausolée et Jardin de sépulture du boisé de l'est**.

Considérant l'évolution indéniable des rites et pratiques funéraires envers la crémation et l'inhumation par voie d'urnes cinéraires voire même par dispersion de cendres, je questionne le bien fondé d'un mausolée voué en grande partie à accueillir des enfus traditionnels (10,000).

Parallèlement, la Fabrique bien que consciente de la valeur des boisés subsistants sur son territoire semble néanmoins orienter son programme d'aménagement vers des interventions potentiellement intrusives en milieux naturels et sensibles. À ce titre, les visées à l'égard d'éléments de sépulture au sein du boisé Saint-Jean-Baptiste (boisé à strates multiples) sont préoccupantes.

## Opportunité

Ne serait-il pas d'un plus grand intérêt et plus judicieux sur le plan environnemental d'envisager la création de **nouveaux boisés**, planifiés dès le départ en vue d'accueillir adéquatement et en nombres significatifs urnes, murêts, niches et colombariums cinéraires.

Une pierre deux coups dans la mesure que ces "boisés spécialisés" contribueraient à la bonification du milieu arborescent tout en répondant à la réalité des pratiques et tendances d'inhumation contemporaines.

## Boisé de sépulture

Selon le plan directeur, les secteurs **19 et 20** cumulent environ **48000m<sup>2</sup>** (4.8 hect) sur un terrain non accidenté, en pente douce et bien orienté, pouvant à priori faire l'objet d'un programme de plantation d'arbres efficace.

Supposant une grille de plantation serrée au **cinq (5) mètres** et d'apparence aléatoire, l'on peut envisager à saturation presque 2000 arbres sur les 4.8 hectares. Toutefois, considérant l'intérêt d'un étang à l'extrémité nord-ouest du site, le réseau de circulation piétonnier et véhiculaire ainsi que la présence d'éventuels aménagements construits, ce nombre se situerait vraisemblablement et sous toute réserve à plus ou moins **1500** arbres.

Convenons qu'il s'agisse d'un ajout important au paysage du cimetière et bien que ce massif arborescent se limite en toute probabilité à **une seule strate**, en raison de sa fonctionnalité, il est prévisible que sa présence aura un impact non négligeable voire, bénéfique sur le **micro-climat** du secteur. En ce qui concerne les essences à favoriser, je ne peu qu'insister sur le fait qu'il est question ici d'un **boisé** et ce, par opposition à un groupement d'arbres ornementaux. Plusieurs facteurs notamment, les sols, le drainage, la résistance aux maladies et à la sécheresse détermineront le choix final des espèces.

## Capacité d'accueil

Il est difficile à l'étape conceptuelle d'évaluer avec précision la capacité d'accueil du boisé. Un calcul rapide permet toutefois de situer le nombre d'urnes cinéraires qu'elles soient inhumées en terre, en murêts ou en colombariums extérieurs à **plusieurs milliers** voire, **dizaines de milliers** et ce en raison de **0.60m<sup>2</sup>/urne**. L'étendue de l'étang, les ramifications du réseau de circulation, le mode d'inhumation des urnes voire même la présence d'espaces colombariums semi-souterrains (intérieurs ou extérieurs) influenceront sur le nombre de lots.

Quoiqu'il en soit, ces chiffres se comparent fort bien à ceux du mausolée et à des coûts d'aménagement globaux, encore une fois sous toute réserve, **inférieurs**. Par ailleurs, bien que non essentiel à la viabilité financière d'un tel aménagement, on pourrait aisément imaginer un programme de parrainage

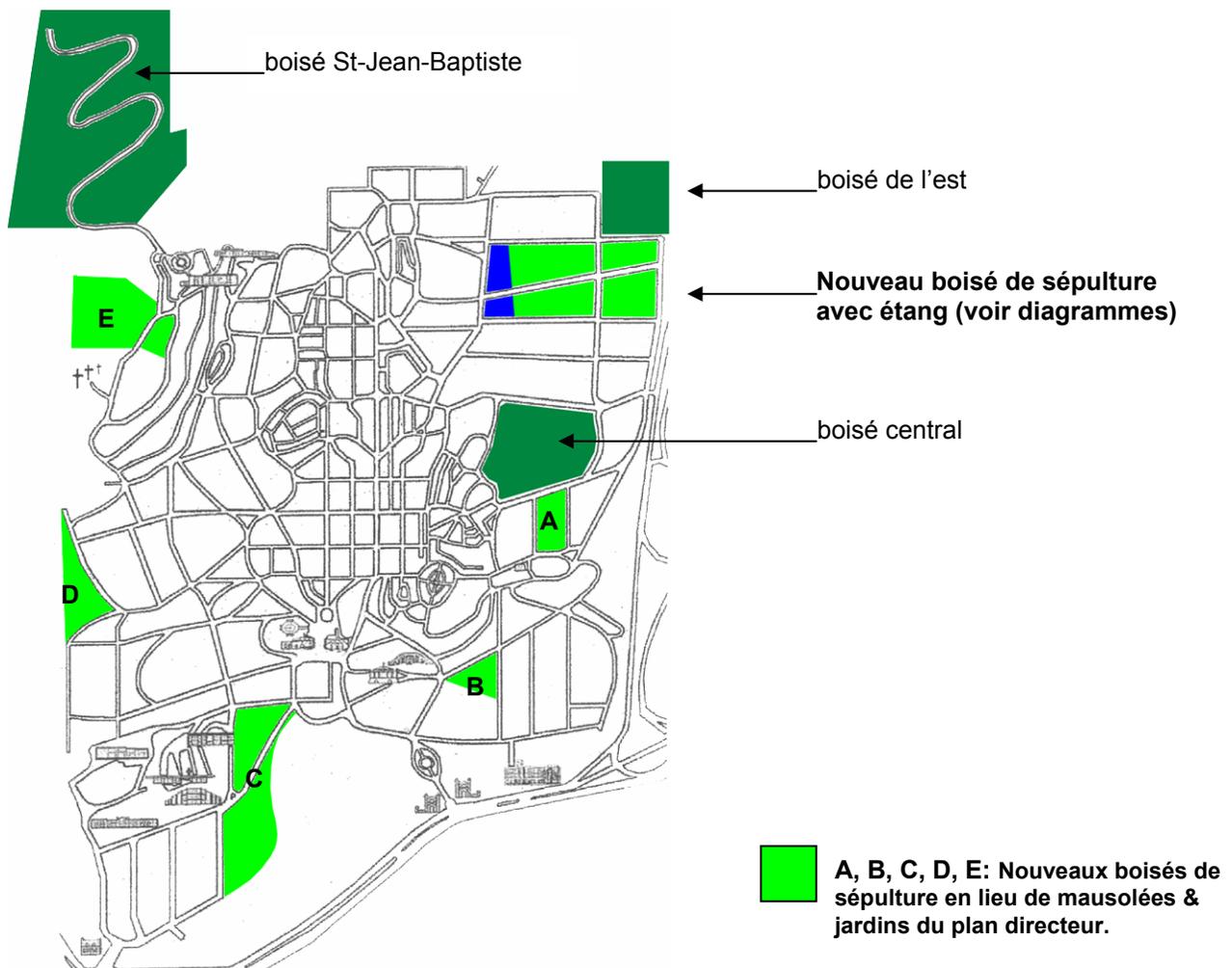
d'arbres à l'intention des familles concernées. La réalisation du boisé de sépulture peut il va sans dire s'échelonner sur plusieurs années en phases successives.

## Apport

En favorisant la création de nouveaux boisés sur le territoire du cimetière, la Fabrique prêcherait par son exemple. En effet, l'apport à court-moyen terme d'une telle masse végétale promet non seulement de rehausser l'image paysagère du contexte immédiat mais servir de référence comme point de départ à une véritable **politique de l'arbre** à l'échelle du Mont-Royal et de ses arrondissements.

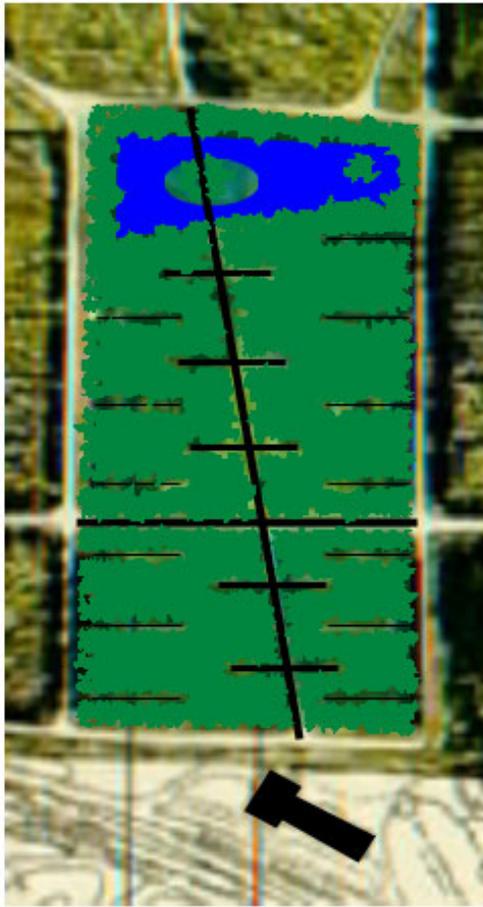
Après tout, dans les faits, la cité des morts se trouve confrontée aux mêmes impératifs et enjeux que celle des vivants, toutes deux doivent assumer le défi incessant qu'exige l'harmonisation des forces du développement à celles visant la protection des milieux naturels et patrimoniaux.

C'est donc dans l'esprit d'une préoccupation environnementale et avec la plus grande appréciation des efforts consentis à ce jour dans le cadre du plan directeur que je vous sou mets cette alternative d'aménagement.



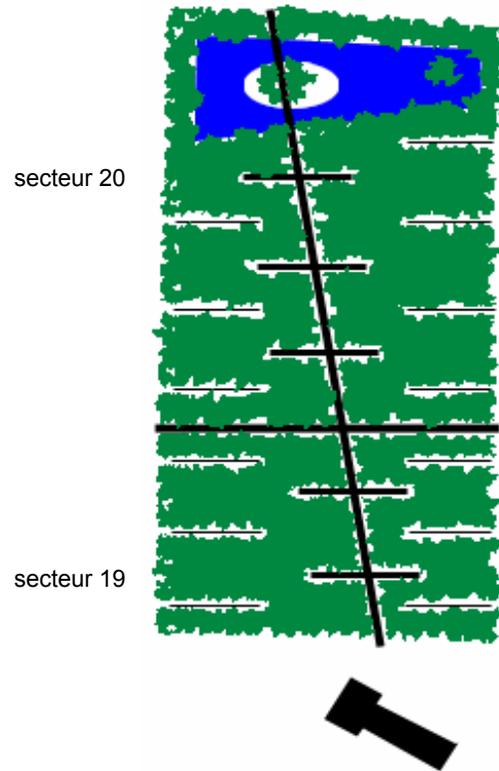
## Alternative d'aménagement : Création de boisés de sépulture sur sites de mausolées et jardins projetés

**Diagrammes : boisé de sépulture / alternative d'aménagement secteurs 19 & 20**

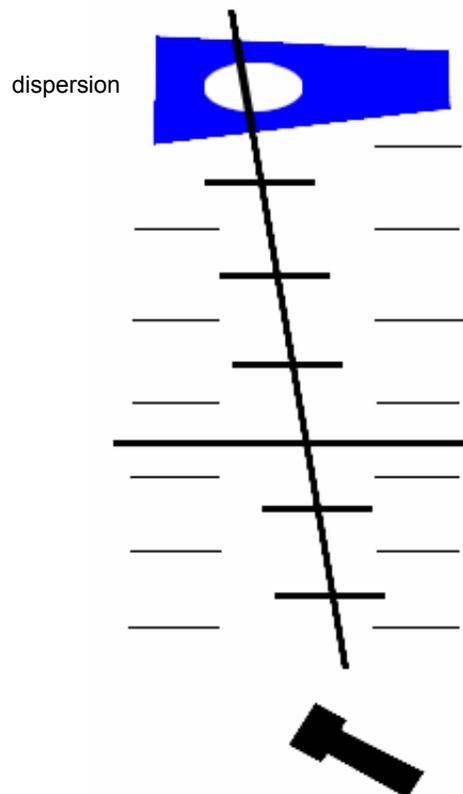


**Le boisé: un enjeu urbain**

**Le boisé: un micro-climat**



**Le boisé: une séquence, un rite de passage**



## **Coordonnées**

**studio inlandsis  
a/s John L. Dohan**

**385, rue Maple  
Saint-Lambert, QC  
J4P 2S3**

**T : (450) 465-5223  
F : (450) 465-5373**

**Courriel : [noa@cam.org](mailto:noa@cam.org)**